



TRIATHLON BOUCHERVILLE-2025 DUATHLON



28
SEPT
2025

ON L'A
FAIT ET
VOUS?

ÉVÈNEMENT POUR TOUS!

BOUCHERVILLE.CA/TRIATHLON

RAPPORT FINANCIER AUDITÉ 2024 : EXCÉDENTS HISTORIQUES DE 16,1 M\$ EN RAISON DE REVENUS EXTRAORDINAIRES

Le 20 mai dernier, le conseil municipal a déposé le rapport financier audité par Deloitte pour l'exercice financier 2024. Celui-ci indique un excédent (surplus) de 16,1 M\$ pour ses activités de fonctionnement, soit le plus élevé jamais enregistré.



Les revenus sont en hausse en raison d'écarts favorables totalisant 12,7 M\$ par rapport au budget annuel 2024. De ce montant, 5,8 M\$ sont attribuables à la vente d'un terrain industriel et 4,7 M\$ sont dus à la hausse des droits de mutation par rapport au budget adopté en 2024. Du côté des dépenses, celles-ci ont été moindres de 0,4 M\$ que ce qui avait été prévu au budget. Des excédents antérieurs de 3 M\$ ont été affectés afin de compenser certaines dépenses non prévues au budget.

Par ailleurs, la dette non subventionnée de la municipalité est passée de 88 M\$ à 108,9 M\$. Malgré cette hausse, elle demeure toutefois inférieure à ce qu'elle était en 2010, soit 114,4 M\$. Le budget global de la municipalité qui était de 101,5 M\$ en 2011 est passé à 147,1 M\$ en 2025, faisant ainsi passer le ratio dette non subventionnée sur le budget global de 1,13 à 0,74, quinze ans plus tard.

Pendant cette même période, il convient d'indiquer que plus de 275 M\$ ont été investis en pavage de chaussées, en réfection d'infrastructures sanitaires et d'aqueducs, et en construction de pistes cyclables à travers la municipalité, sans compter la construction du Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier, du Cercle social Pierre-Boucher, du bâtiment du Club d'aviron, du Café centre d'art, des murs anti-bruit ainsi que le rachat au coût de 17,5 M\$ de la créance de 23 M\$ du Centre des glaces Gilles-Chabot. Durant cette période, la municipalité a également fait l'acquisition d'une terre agricole et de plus de 200 hectares de terrains pour fins de parcs et de conservation (soit plus que la superficie du parc du Mont-Royal).

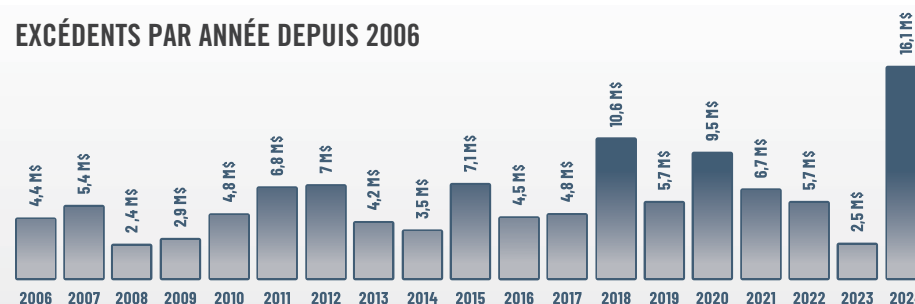
À la lumière de ce qui précède et dans un contexte de surplus historiques (et non de déficit historique, légalement interdit d'ailleurs au palier municipal), on peut soutenir que la situation financière de la municipalité permet d'envisager l'avenir financier de Boucherville avec confiance et optimisme. Je tiens à remercier l'ensemble des employés municipaux pour de tels résultats ainsi que tous les membres du Groupe de travail sur les ressources financières, les ressources humaines et les technologies de l'information de la municipalité, dont le conseiller Raouf Absi et la conseillère Lise Roy.

En terminant, je vous souhaite une bonne lecture et une belle période estivale. Au plaisir de vous rencontrer.

À noter que les écarts présentés ont été calculés à partir du budget amendé.

Jean Martel, maire

EXCÉDENTS PAR ANNÉE DEPUIS 2006



ÉVOLUTION DE LA TAXATION RÉSIDENTIELLE DEPUIS 2010





DISTRICT N°1
Isabelle Bleau



DISTRICT N°2
Raouf Absi



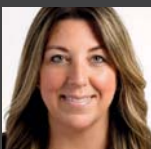
DISTRICT N°3
Josée Bissonnette



DISTRICT N°4
Anne Barabé



DISTRICT N°5
François Desmarais



DISTRICT N°6
Magalie Queval



DISTRICT N°7
Jacqueline Boubane



DISTRICT N°8
Lise Roy



QUAND LES JEUNES JOUENT AUX ÉLUS

Le 8 mai dernier, huit élèves de 6^e année et une élève de 5^e année, représentant chacun une école primaire de Boucherville, ont eu l'occasion de vivre une journée bien spéciale en participant à l'activité « Élus d'un jour ». Celle-ci permet aux jeunes d'être sensibilisés à l'importance de la participation citoyenne ainsi qu'au rôle de la municipalité dans leur quotidien. Au cours de cette journée, les élèves sélectionnés pour leur persévérance scolaire ont pu visiter l'hôtel de ville, en apprendre davantage sur le travail des élus et des employés, et partager leurs idées avec les membres du conseil municipal. Des membres du comité jeunesse étaient aussi présents pour partager cette expérience.

Lors de la séance du conseil du 10 juin, les jeunes élus d'un jour ont été invités à signer le livre d'or de la municipalité. À cette occasion, le maire Jean Martel, accompagné de François Desmarais, conseiller municipal responsable des dossiers jeunesse, leur a remis un certificat soulignant leur participation à l'événement.

La Ville félicite Derek Rondeau (Antoine-Girouard), Laurélie Berger, (Boucherville Elementary School), Madeleine Grimard (Les Jeunes Découvreurs), Violette Languedoc (Louis-Hippolyte-Lafontaine), Édouard Fontaine (Paul-VI), Clémence David (Père-Marquette), Nathan Ryan (Pierre-Boucher), Thomas Tremblay (Les Trois Saisons), et Ulysse Larouche-Pelletier (De La Broquerie), nommé maire d'un jour.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une brigade sportive sillonnera la ville tous les jeudis, du 26 juin au 14 août, pour faire bouger petits et grands ! Destinées aux familles, ces rencontres permettront de s'activer ensemble, de s'amuser et d'explorer une variété d'activités physiques accessibles à tous. Aucune inscription n'est requise. boucherville.ca/brigade-sportive

Séance publique

2 JUILLET 2025, 20 H

SALLE PIERRE-VIGER DE L'HÔTEL DE VILLE, 500, RUE DE LA RIVIÈRE-AUX-PINS

Vous pouvez suivre les séances publiques sur les ondes de TVRS (chaîne 9 ou HD 609 de Vidéotron), via la Webtélé, en simultané ou en reprise.

Tous les détails au boucherville.ca/seances et au tvrs.ca/conseils-en-direct. Les séances sont également archivées sur notre compte Vimeo.

Pour joindre un membre du conseil, veuillez composer le 450 449-8105. La carte des districts électoraux est accessible au boucherville.ca/districts.



PLUSIEURS ANNONCES LORS DU DÉJEUNER DU MAIRE

Le 7 juin dernier, le maire Jean Martel a profité du dernier Déjeuner du maire de l'année pour communiquer plusieurs nouvelles d'actualité aux citoyens, réunis à la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine. Parmi celles-ci, le lancement de nouveaux guides architecturaux, la présentation de la réintégration de la devise « Fais ce que dois » dans les armoiries du logo existant de la Ville de Boucherville, l'inauguration de la Maison d'histoire de Boucherville et la nouvelle dénomination d'un parc en hommage à Charles Desmarteau, père.

La devise de la ville, un hommage à Pierre Boucher. Le logo officiel de la Ville de Boucherville, inspiré du blason de Pierre Boucher, a beaucoup évolué depuis son adoption officielle en 1959, notamment avec l'ajout de la couronne et de la feuille d'érable. En 1992, lors des Fêtes du 325^e, le logo de la Ville a été modifié, et la devise « Fais ce que dois » n'y figurait plus. Le conseil municipal souhaitait que celle-ci soit réintroduite dans le logo actuel de la Ville de Boucherville. L'intégration du logo modifié dans les outils de communication de la Ville se fera de façon progressive, afin d'assurer une transition fluide et cohérente.

Maison d'histoire de Boucherville. Située au 2^e étage de la maison dite Louis-Hippolyte-La Fontaine, cette initiative propose, tout au long de l'été, une série d'activités familiales et éducatives incluant des pique-niques mensuels, des récits historiques sur Boucherville et des ateliers de généalogie. Un service d'accompagnement permettant de retrouver ses ancêtres est également offert sur rendez-vous. Des spécialistes accompagnent les participants dans l'exploration de leur histoire familiale, en les guidant à travers les ressources et les archives disponibles. La programmation complète est disponible au histoireboucherville.org.

Parc Charles-Desmarteau-Père. Afin de rendre hommage au grand bâtisseur qu'était Charles Desmarteau, père, et en reconnaissance pour son engagement remarquable envers la communauté, la Ville de Boucherville a convenu de renommer le parc De La Broquerie le parc Charles-Desmarteau-Père. Il est également le fondateur du journal *La Seigneurie* ainsi que du journal *La Relève*. Réputé pour être un grand visionnaire, monsieur Desmarteau, décédé en 2014, a largement contribué à la préservation du patrimoine québécois. L'homme, également président fondateur de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, a consacré sa vie à valoriser l'héritage régional et à renforcer les liens historiques de la municipalité.



DE NOUVEAUX GUIDES SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Boucherville est l'une des dix plus anciennes villes du Québec et son riche patrimoine architectural en témoigne. À titre d'exemple, la municipalité compte près de 300 bâtiments principaux d'intérêt patrimonial et le Vieux-Boucherville, à lui seul, illustre trois siècles d'architecture. La majorité de ces immeubles patrimoniaux appartient à des citoyens, et chacun d'entre eux est associé à un style architectural distinctif.

INDISPENSABLE LORS DE TRAVAUX

Dans une perspective de préservation et de mise en valeur de ce patrimoine bâti, la Ville a conçu neuf guides de référence architecturale qui documentent les bâtiments résidentiels d'intérêt patrimonial les plus courants sur le territoire. Lancés lors du Déjeuner du maire le 7 juin dernier, ces ouvrages, qui contiennent plusieurs informations pratiques, illustrations et photographies, ont pour objectif d'accompagner les propriétaires de maisons patrimoniales lors de travaux extérieurs sur leur résidence d'exception.

Les maisons représentées sont les suivantes : esprit français, québécoise, victorienne, néoclassique, vernaculaire, à mansarde, à fausse mansarde, Arts and Crafts, cubique et à toit plat.

Ces guides peuvent être consultés et téléchargés au boucherville.ca/guides-architecturaux.

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

La Ville de Boucherville invite la population à prendre part à une consultation publique concernant les enjeux liés à la présence de la voie ferrée sur son territoire.



Ainsi, jusqu'au 8 septembre prochain, les citoyens bouchervillois, tant ceux qui habitent près du chemin de fer que ceux qui se sentent concernés par le transport ferroviaire, sont invités à faire part de leurs commentaires, préoccupations et suggestions concernant l'éventuel projet de réaménagement de la voie ferrée, dans un contexte de croissance du trafic ferroviaire relié au futur terminal du Port de Montréal à Contrecoeur.

Il est possible de consulter la documentation et de remplir le sondage à ce sujet au boucherville.ca/traitdunion.

Des sondages en version papier sont aussi disponibles à l'hôtel de ville, à la bibliothèque, au Centre multifonctionnel Francine-Gadbois, au Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier, au Centre des glaces Gilles-Chabot ainsi qu'au Café centre d'art.



L'HÉRITAGE DE MONTARVILLE BOUCHER DE LA BRUÈRE MIS EN LUMIÈRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Montarville Boucher De La Bruère est un illustre personnage à qui la bibliothèque municipale de Boucherville doit son nom. Afin de mieux faire connaître à la population ce grand homme de lettres, la bibliothèque a mis sur pied une exposition permanente retraçant la vie de ce descendant de Pierre Boucher.

UN PARCOURS RICHE EN DÉCOUVERTES PATRIMONIALES

L'exposition souligne l'héritage familial de Montarville Boucher de La Bruère, sa carrière de journaliste et d'archiviste, de même que son engagement envers la préservation et la valorisation de l'histoire et du patrimoine. Chaque section présente des collections thématiques : documents d'archives, revues, périodiques, ouvrages spécialisés, et bien plus.

Lors de leur visite à l'étage patrimonial, les gens sont invités à explorer la vaste collection de documents généalogiques de la bibliothèque. L'établissement donne aussi accès à des ressources numériques spécialisées telles que *Parchemin* et *Généalogie Québec* (Le *Lafrance* et le *PRDH*). Idéaux pour retracer l'histoire des familles, ces outils sont disponibles sur place et à distance. Voilà une activité parfaite pour les après-midis pluvieux d'été !

Enfin, un arrêt au salon Pierre-Boucher-et-Jeanne-Crevier s'impose. Situé au rez-de-chaussée, cet espace, agrémenté d'une biographie sélective, d'une statue et d'artefacts, rend hommage aux fondateurs de Boucherville. L'endroit demeure un lieu privilégié des usagers en quête de calme et de sérénité.

Pour plus d'informations sur les services offerts : boucherville.ca/bibliotheque
Pour connaître l'ensemble de la programmation : boucherville.ca/carnetculturel



SÉCURITÉ RENFORCÉE AUX TRAVERSES PIÉTONNIÈRES

Dans le but d'assurer une cohabitation harmonieuse entre piétons et automobilistes sur son territoire, la Ville de Boucherville met en place diverses mesures afin de renforcer la sécurité aux traverses piétonnières.

L'installation de feux clignotants à pulsation rapide, aussi appelés *feux rectangulaires à clignotement rapide* (FRCR), en est un bel exemple. Ces dispositifs, activés par les piétons, alertent les conducteurs de leur présence et de leur intention de traverser. Une dizaine de ces feux ont déjà été installés dans des secteurs névralgiques de la municipalité, dont trois au carrefour giratoire du boulevard De Montarville, et d'autres le seront prochainement. D'autres aménagements, implantés par la Ville, tels que des avancées de trottoirs, des balises installées au centre des traverses et la mise en place d'éclairages adéquats, contribuent à améliorer la visibilité et à réduire les distances à traverser.

UNE RESPONSABILITÉ CONJOINTE

Au Québec, le Code de la sécurité routière stipule que les conducteurs doivent céder le passage aux piétons engagés sur une traverse, qu'elle soit marquée ou non. Mais, parce que la sécurité est l'affaire de tous les usagers de la route, cette responsabilité incombe également aux piétons. Par exemple, il est primordial pour tout piéton de traverser la rue aux endroits désignés, d'établir un contact visuel avec les conducteurs et de rester vigilant, notamment en évitant les distractions telles que l'utilisation d'un téléphone cellulaire. En combinant infrastructures sécuritaires et comportements responsables, il est possible de réduire les risques d'accidents aux traverses piétonnières.

Pour toute question ou pour signaler une problématique, contacter la Direction des travaux publics au 450 449-8630 ou par courriel à travauxpublics@boucherville.ca.



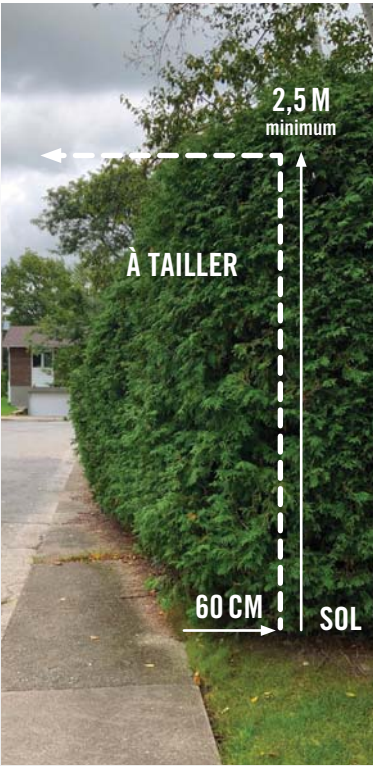
LA TAILLE DES HAIES : UN GESTE SIMPLE POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Afin de permettre une utilisation sécuritaire du trottoir pour tous les usagers, la Ville demande la collaboration des propriétaires de haies et autres végétaux attenants à un trottoir public, de veiller à leur entretien, et ce, tout au long de l'année.

Sur le territoire de Boucherville, tel que le stipule l'article 12-1, paragraphe 7 du Règlement de zonage, il n'est pas permis de laisser croître une haie, un arbuste, un arbre ou tout autre plantation de telle sorte que leurs branches ou leur feuillage surplombent le trottoir ou le pavage de la voie publique à une hauteur inférieure à 2,5 m. De plus, les végétaux ne doivent pas nuire à la visibilité, à l'entretien de l'emprise de la rue ou d'un élément de signalisation routière.

UN ENTRETIEN RÉGULIER DE CES VÉGÉTAUX :

- permet une utilisation sécuritaire du trottoir pour tous les utilisateurs;
- facilite les déplacements des personnes utilisant une poussette ou un fauteuil roulant;
- permet aux équipes d'entretien de la Ville de circuler librement avec les véhicules de nettoyage ou de déneigement.



UN NOUVEAU BOISÉ INAUGURÉ À BOUCHERVILLE

Le 4 juin dernier, la Ville de Boucherville procédait à l'inauguration du Boisé de l'Ocarina, situé sur la rue Lionel-Daunais. L'événement s'est déroulé en présence du maire Jean Martel, de conseillers municipaux, de membres de la Commission de toponymie de Boucherville ainsi que de nombreux résidents du secteur.

UN PETIT BOISÉ À GRANDE VALEUR ÉCOLOGIQUE

Ce terrain a été acquis par la Ville il y a plusieurs années, dans le but d'en assurer la conservation et la pérennité. Malgré sa petite taille, cet espace naturel de près d'un hectare procure d'importants bienfaits. Il contribue notamment à améliorer la qualité de l'air, aide à réguler la température ambiante par temps chaud et soutient la biodiversité locale. À la fois refuge pour la faune et havre de paix pour les citoyens, il permet de maintenir un équilibre entre nature et milieu urbain.

UN SENTIER MULTIFONCTIONNEL

Long d'environ 290 mètres, le sentier qui traverse le boisé est doté de trois espaces aménagés avec des bancs, qui permettent aux visiteurs de s'arrêter un moment, d'apprécier la nature et d'écouter le chant des oiseaux.

OCARINA : UN NOM COUP DE CŒUR

Le nom « Boisé de l'Ocarina » a été choisi comme l'un des douze « Toponymes coups de cœur » de la Commission de toponymie du gouvernement du Québec en 2024. Ce boisé doit son nom à un instrument de musique à vent millénaire, de forme ovoïde, semblable à une petite oie. À partir des années 1890, et, jusqu'aux années 1950, on pouvait apprécier la sonorité de cet instrument de musique lors de concerts publics à Boucherville. Ce lieu célèbre l'héritage musical et culturel de Boucherville, tout en offrant aux passants un espace naturel harmonieux et inspirant.



POUR UNE MEILLEURE GESTION DU BAC BRUN EN PÉRIODE ESTIVALE

Depuis quelques années déjà, le bac brun servant à la collecte des matières organiques est implanté dans la communauté bouchervilloise. Tous peuvent maintenant en bénéficier, qu'ils soient résidents ou commerçants. Optimiser la gestion des matières organiques représente une excellente façon de se débarrasser des matières qui dégagent des odeurs en plus d'aider l'environnement et de collaborer à l'atteinte des objectifs de matières organiques devant être traitées à l'usine de biométhanisation. L'atteinte de ces objectifs au cours des prochaines années est impérative. À défaut, une partie des subventions obtenues pour la construction de l'usine devra être remboursée par la municipalité. Voici quelques suggestions de gestes à adopter afin de mieux intégrer le bac brun à sa routine.

ASTUCES POUR ÉLOIGNER LES NUISANCES

- **Odeurs.** Il existe une foule de méthodes à intégrer dans ses habitudes pour éviter les mauvaises odeurs et éloigner les insectes. L'une des plus simples consiste à déposer les matières dans un sac de papier bien fermé. Encore mieux, ce sac de papier peut être conservé au congélateur ou au frigo jusqu'au moment de le mettre dans le bac et de placer ce dernier à la rue.
- **Asticots.** Asperger les vers de vinaigre blanc ou de sel pour les éliminer. Une fois le bac vide, procéder à son nettoyage complet afin de reprendre un bon départ. Laver le bac brun régulièrement est d'ailleurs fortement recommandé.
- **Animaux.** Pour repousser les rats laveurs et autres animaux, il suffit de badigeonner le pourtour du couvercle du bac brun avec un onguent camphré (comme ceux vendus en pharmacie pour soulager la toux).

La liste des matières acceptées ainsi que plusieurs trucs permettant de limiter les nuisances peuvent être consultés au boucherville.ca/matieres-organiques.

— RECEVEZ NOS —



AVIS IMPORTANT

Mettez à jour
vos coordonnées
ou inscrivez-vous!

TÉLÉPHONE
TEXT
COURRIEL



Renseignements : 450 449-8100

boucherville.ca/avisimportants

RENSEIGNEMENTS

SUIVEZ-NOUS!



Hôtel de ville 450 449-8100
information@boucherville.ca
boucherville.ca/nous-joindre

Mairie ou conseil municipal 450 449-8105
boucherville.ca/conseil-municipal

Travaux publics 450 449-8630

Ligne info-environnement 450 449-8113

Ligne info-loisirs 450 449-8640

Ligne info-taxes 450 449-8115

Proanima (services animaliers) 450 655-2525

Service d'aide (ressources) 2-1-1

Service de police de Longueuil 450 463-7011

SERVICE DES PERMIS ET DES INSPECTIONS

Entreprises 450 449-8635

Citoyens 450 449-8625

Bibliothèque 450 449-8650

Café centre d'art 450 449-8640

Centre des glaces Gilles-Chabot 450 641-1695

Complexe aquatique 450 449-8640

Laurie-Eve-Cormier 450 449-8640

Maison dite L.-H.-La Fontaine 450 449-8347

Centre multifonctionnel 450 449-2800

Francine-Gadbois 450 449-2800

Sécurité incendie 450 463-7038

Service de l'évaluation 450 463-7177

Cour municipale 450 463-7006

FM 103,3

La radio **allumée**

Le FM 103,3, la référence
lors d'une situation d'urgence

Ce bulletin est distribué gratuitement dans tous
les foyers bouchervillois. Il est aussi disponible dans
les bâtiments municipaux et au boucherville.ca.

Imprimé sur Sustana EnviroSatin^{MC}. Ce papier contient
100 % de fibres recyclées durables de Sustana et il est
fabriqué avec un procédé sans chlore. Il est désigné
par Garant des forêts intactes^{MC} et certifié FSC[®].
Créer un avenir durable une fibre recyclée à la fois.



PCF



QUAND CLIMATISATION RIME AVEC ÉCONOMIES

La saison estivale est de plus en plus accompagnée de vagues de chaleur intense. Dans ce contexte, la climatisation représente un véritable atout, et la thermopompe, une valeur sûre.

LA THERMOPOMPE ET SES NOMBREUX AVANTAGES

Bien plus qu'un simple climatiseur, la thermopompe est un système à la fois performant, économique et écologique qui permet de climatiser l'été et de chauffer l'hiver. Elle fonctionne en captant la chaleur présente dans l'air ambiant pour chauffer ou refroidir les espaces de vie. Pour chaque kilowattheure (kWh) d'électricité consommé, la thermopompe peut générer de 3 à 4 kWh de chaleur, ou de fraîcheur. Voilà un excellent moyen de réaliser des économies d'énergie tout au long de l'année! Pour un rendement optimal, adapté aux hivers québécois, il est recommandé d'opter pour une thermopompe basse température, qui fonctionne même lorsque le mercure chute sous la barre des -20°C.

Des économies substantielles. Une thermopompe performante peut faire économiser jusqu'à 40 % sur les coûts de chauffage. De plus, le programme LogisVert d'Hydro-Québec permet de bénéficier d'une aide financière allant jusqu'à 6 700 \$ pour l'installation d'une thermopompe.

Réduction de l'empreinte carbone. L'ajout d'une thermopompe dans les maisons dotées d'un système de chauffage central au gaz naturel ou au mazout contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

D'AUTRES ASTUCES POUR RESTER AU FRAIS

En plus de la thermopompe, voici quelques trucs qui contribuent à garder la maison au frais :

- Installer un brise-soleil au-dessus des fenêtres orientées au sud. Le système bloque le soleil en été, tout en laissant entrer la lumière en hiver.
- Planter un arbre feuillu au sud de la maison. Ses feuilles fourniront de l'ombre en été, et en hiver, une fois les feuilles tombées, la chaleur du soleil pourra pénétrer par les fenêtres.
- Fermer les rideaux ou stores occultants durant la journée.
- Éviter d'utiliser le four ou la cuisinière aux heures les plus chaudes.
- Installer un film réfléchissant sur les vitres pour limiter l'entrée de chaleur.
- Éteindre les appareils électroniques inutilisés, car, même en veille, ils dégagent de la chaleur.
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin ou la nuit, quand l'air est plus frais, et créer un courant d'air en ouvrant des fenêtres opposées.



**MATIÈRES
ORGANIQUES**

LUNDIS

Dès 7h



**DÉCHETS ET
ENCOMBRANTS**

**DU LUNDI
AU JEUDI**

Dès 7h



**MATIÈRES
RECYCLABLES**

**DU LUNDI
AU JEUDI**

Dès 7h

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2025,
LE TRI EST SIMPLIFIÉ!



**RÉSIDUS
VERTS**

VENDREDIS

Dès 7h

25 AVRIL AU
28 NOVEMBRE



**SACS DE
PLASTIQUE
INTERDITS**



**PROBLÈMES DE COLLECTE, OBTENIR UN BAC
DE RECYCLAGE OU DE MATIÈRES ORGANIQUES**
Direction des travaux publics : 450 449-8630



BOUCHERVILLE.CA / COLLECTES
boucherville.ca/bottinrecuperateurs
Info-environnement : 450 449-8113